



# TORRENT D'INFOS

La lettre d'information de la commune de Florac Trois Rivières



DANS CE NUMÉRO

## RÉSULTAT DE LA CONSULTATION SUR LA PRIORISATION DES PROJETS MUNICIPAUX

**ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ENVISAGÉES EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT**

**COLLECTE POUR L'AIDE A L'UKRAINE**

**AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DU TOURISME**



04 66 45 00 53



mairie@floractroisrivières48.fr

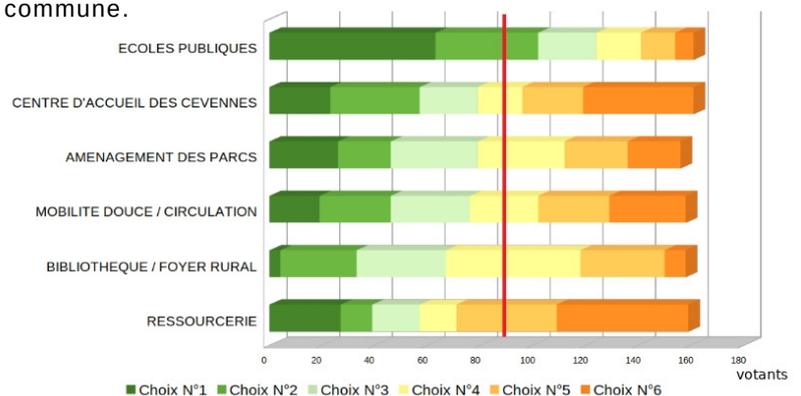


**Prochain Conseil municipal**

jeudi 14 avril \_ 18h

## Résultat de la consultation sur la priorisation des projets municipaux

Cette consultation a vu la participation de 164 personnes. Pour une population de 2071 habitants, réparti sur environ 950 foyers, cette participation représente 17,2 % des ménages de la commune.



Les résultats de cette consultation sont visibles dans le graphique ci dessus. Pour chaque projet, il est indiqué par un code couleur la priorisation choisie par les habitants.

Les projets ont ainsi été classés par « jugement majoritaire », c'est à dire en fonction de la médiane des votes pour chaque projet, (c'est le nombre qui partage le nombre des votes en deux parties égales, soit 82 précisément). Elle est représentée en rouge sur le schéma. Les projets présentant les choix prioritaires les plus élevées avant cette médiane sont les mieux classés, et à l'inverse, ceux présentant les choix prioritaires les plus bas avant cette médiane sont moins bien classés.

Ce mode de consultation prend ainsi en compte l'opinion des habitants et des habitantes dans toute sa complexité. Le crédit porté à chacun des choix peut ainsi être mesuré précisément et permet d'affiner et d'orienter la prise de décision.

# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ENVISAGÉES EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT

L'équipe municipale remercie les habitants de la commune de Florac Trois Rivières pour leur forte participation à la consultation sur la priorisation des projets municipaux. Elle entame maintenant un travail plus approfondi sur les finances municipales pour les mener à termes à travers le rapport d'orientation budgétaires 2022 (consultable sur le site internet de la commune).

Chacun de ces projets nécessitent la recherche de financement auprès de partenaires publics (Etat, Région, Département, Agences gouvernementales, ...). Cependant, la part de ces financements ne peut excéder 80 % du montant total du projet. La commune doit donc être en capacité d'assurer sur ses propres finances les 20 % restant, appelés 20 % d'autofinancement. A ce jour, le montant total des projets municipaux déjà chiffrés (Rénovation des Ecoles Publiques, Rénovation Centre d'Accueil des Cévennes, mise aux normes batiments Bibliothèque/Foyer Rural, ainsi que d'autres projets) s'élèvent à environ 6,5 millions d'euros HT. La part d'autofinancement de la commune représente 20 % de cette somme, soit environ 1,3 million d'€.

Pour assurer cette part d'autofinancement, la commune peut faire appel à deux moyens : soit épargner sur son budget annuel pour réinvestir l'argent dans ces projets ou bien recourir à l'emprunt. Actuellement, l'épargne annuelle s'élève à moins de 150 000 € (année 2020), amoindrie par la crise sanitaire. L'ambition municipale est d'augmenter cette épargne de plus de 100 000 €, ce qui permettrait d'assurer l'autofinancement des projets jusqu'en 2026. Ce sera l'enjeu du prochain Budget prévisionnel pour 2022.

Bien sûr, les finances communales sont plus complexes que cela, et les différentes variables que sont la fiscalité, les dotations, les emprunts, les dépenses de personnel, les charges et recettes de fonctionnement apportent leurs lots d'incertitudes et nécessitent une constante vigilance et de nombreux ajustements budgétaires pour maintenir le cap.



## COLLECTE POUR L'AIDE A L'UKRAINE

Suite à l'appel au don lancé par le Conseil Départemental en solidarité pour le peuple ukrainien, la commune de Florac Trois Rivières participe à cette mobilisation et met à la disposition de la population **un point de collecte à la Salle des Fêtes de la Salle Prunet**. Vous pouvez venir y déposer vos dons (denrées alimentaires non périssables, vêtements, couvertures de survie, produits de première nécessité, médicaments ...) **tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h00.**



## AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DU TOURISME

Les travaux devraient démarrer la première semaine d'avril sur le secteur "Place d'Arbuciers" et se poursuivront par le secteur « Liaison Pont de la Gare RN 106 » puis enfin le secteur « boulodrome » avant l'été. Le but est de pouvoir réaliser l'ensemble des aménagements prévus sur la Place d'Arbuciers (boulodrome et jeux pour enfant) avant l'été afin de pouvoir transférer le boulodrome actuel et offrir à sa place du stationnement pendant la période estivale.

A noter que la fête foraine et la foire de Pâques auront lieu comme d'habitude mais que le parking d'Arbuciers risque de ne pas être accessible.

